

CHAMPIONNAT Régional 2 (DR2)

De pêche sportive Feeder 2024 –

Lac de Lescourou (24 / 47) le 6 et 7 Juillet 2024



Epreuve devant respecter le

règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

Epreuve organisée par le Comité Départemental du Lot et Garonne (47) avec l'aimable autorisation de :

- Les préfectures de Dordogne et du Lot et Garonne
- Le syndicat EPIDROPT
- Les fédérations de pêche du Lot et Garonne et de la Dordogne
- Les communes d'Eymet et de Soumensac
- Les AAPPMAS d'Eymet et de la Sauvetat du Dropt

Le lac de Lescouroux est un lac de barrage situé à la limite des départements du Lot-et-Garonne (rive droite) et de la Dordogne (rive gauche), établi sur l'Escourou, un affluent du Dropt. Il constitue la plus grande retenue d'eau d'Aquitaine avec 8,3 millions de m³ et s'étend sur environ 120 hectares.

Il baigne les communes de Soumensac en Lot-et-Garonne, et d'Eymet (ancienne commune de Saint-Sulpice-d'Eymet), en Dordogne.

Un chemin carrossable de 7,9 km permet d'en faire le tour.

Le propriétaire du lac est le syndicat d'irrigation de la vallée du Dropt, Epidropt, qui gère l'irrigation et la gestion de plusieurs autres lacs de la région. Les fédérations de pêche de Dordogne et du Lot et Garonne gèrent l'aspect pêche au travers de deux AAPPMA celle d'Eymet (24) et de la Sauvetat du Dropt (47).

Le lac est très utilisé en compétition de pêche sportive depuis de nombreuses années, utilisé par le CD47 et le CD24 pour des championnats départementaux (mixte, moulinet et plombée), régionaux (mixte, moulinet, carpe et clubs) et nationaux (1ère et 3ème nationale moulinet). Deux demi-finales Sensas y ont été organisées par le cd47.

Le lac est séparé par une digue qui forme deux lacs que nous appelons communément le petit lac et le grand lac

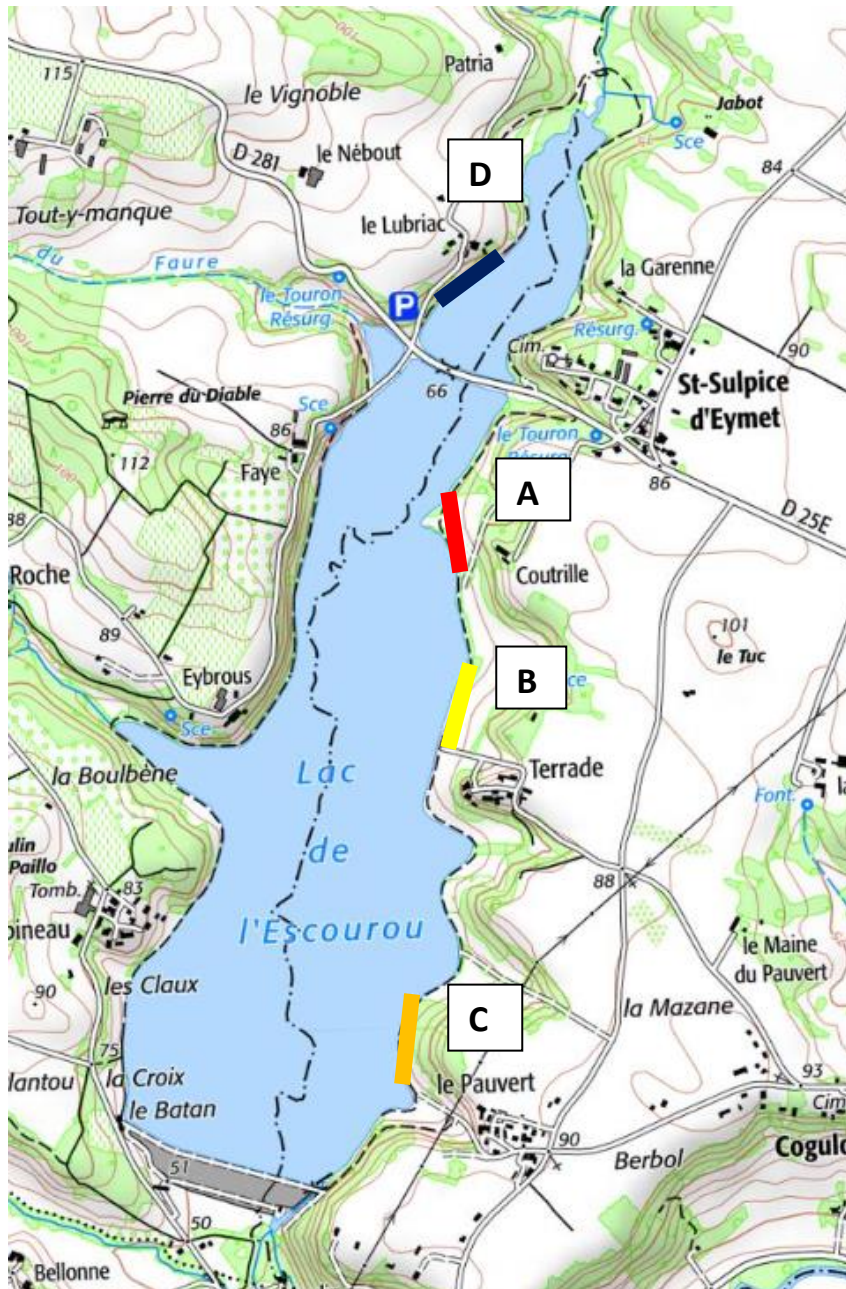
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants : Gardons, Plaquettes, Chats et Carpes

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Lieu-dit Coutrille, Eymet	44.677164, 0.354539	Oui si pluie
Secteur B	Lieu-dit Terrade, Eymet	44.673056, 0.3537029	Oui si pluie
Secteur C	Lieu-dit Pauvert, Eymet	44.665890, 0.353190	Oui si pluie
Secteur D Remplacement	Petit Lac côté 47 – Lieu-dit Lubriac	44.682733, 0.352864	Oui

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	1,80 à 3.00m	Nul
Secteur B	1.80 à 3.00m	Nul
Secteur C	1.80 à 3.00m	Nul
Secteur D	1,40 à 2.00m	Nul



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Amorce	17 litres	
Esches totales	2.50 litres	
Fouillis	½ litres	
Vers de vase		
Vers de terre	½ litres	Entiers

HORAIRES

	Samedi	Dimanche Matin
Rendez-vous	8h30	9h00
Tirage au sort	9h00	/
Entrée dans les box	9h30	9h30
Début des contrôles (**)	11h00	11h00
Amorçage	11h50	11h50
Début de la manche	12h00	12h00
5 minutes	16h55	16h55
Fin de la manche	17h00	17h00
Palmarès	/	18h00
Marée basse		
Marée haute		

(**) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Samedi	Secteur D	Petit Lac de lescourou côté 47 – Barnum	44.68287869580402, 0.3528292417753245
Dimanche	Secteur D	Petit Lac de lescourou côté 47 – Barnum	
Palmarès	Secteur D	Petit Lac de lescourou côté 47 – Barnum	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsables de l'épreuve	MAIGNIEZ Manuel	06 45 97 84 00	manuel.maigniez@gmail.com
	PORTIER Laurent	06 81 39 51 58	laurent.portier24@orange.fr
Officiel FFPS	/		

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

L'organisation prévoit un secteur de remplacement sur le Petit Lac (côté 47) – lieu-dit Lubriac. Cette disposition sera déclenchée, au plus tard, 10 jours avant le championnat en fonction du niveau d'eau dans le Grand Lac. L'information sera transmise par tous les moyens disponibles (mails, réseaux sociaux...).

Le chariot pourrait être indispensable sur tous les secteurs en condition de pluie.

Par temps sec les secteurs A, B et C seront accessibles en voiture. Le gestionnaire du plan d'eau se réserve le droit de demander aux pêcheurs de déposer le matériel puis de sortir les véhicules sur les parkings.

Les horaires du dimanche seront adaptés en temps réel pour permettre une bonne préparation aux pêcheurs.

Pour les entraînements, l'accès au lac est libre sous conditions de posséder la carte de pêche et le timbre halieutique.

En cas de problème d'approvisionnement en fouillis/vaseux, l'organisation se réserve le droit de l'interdire pour le championnat.

Une buvette et des sandwiches seront préparés par l'organisation :

1 sandwich chaud (demi baguette + steak haché + oignon) + 1 boisson -> 5€

Merci de bien vouloir réserver à l'avance auprès de Manuel MAIGNIEZ 06.45.97.84.00

Restauration et hébergements

La commune d'Eymet est équipée de nombreux restaurant au sein de sa bastide mais également le long du boulevard.

Le Village vacances à Eymet, site de Bretou, très utilisé par les compétiteurs, peut être sollicité pour l'hébergement.

Contact Mairie d'Eymet :

Tél : 0553222210

Mail : gites-bretou@orange.fr

Mail Mairie : eymet-en-perigord@wanadoo.fr

Bureau d'Information Touristique d'Eymet

45 place Gambetta BP 4 24500 EYMET

Tel : +33 5 53 23 74 95

Mail : eymet.tourisme@orange.fr

Les Petites Combines – Chalets et Tiny House à 500m du Lac – Route du Prieuré – St Sulpice d'Eymet 24500 EYMET

GPS 44.681987, 0.359833

Tél : 06.70.11.66.37 ou familygoudouneche@orange.fr

Hôtels à Bergerac (25km) : Kyriad, Campanile, Ibis Budget

Nombreux gîtes autour du lac sur Soumensac et Eymet.

Esches :

Magasin de pêche le plus proche :

Europêche à Creysse (24100),

Périgord chasse pêche à Marsac-sur-l'Isle (24430),

Chasse pêche Jumeau à Camps-sur-l'Isle (33660),

Roumaillac pêche à Mérignac (33703).